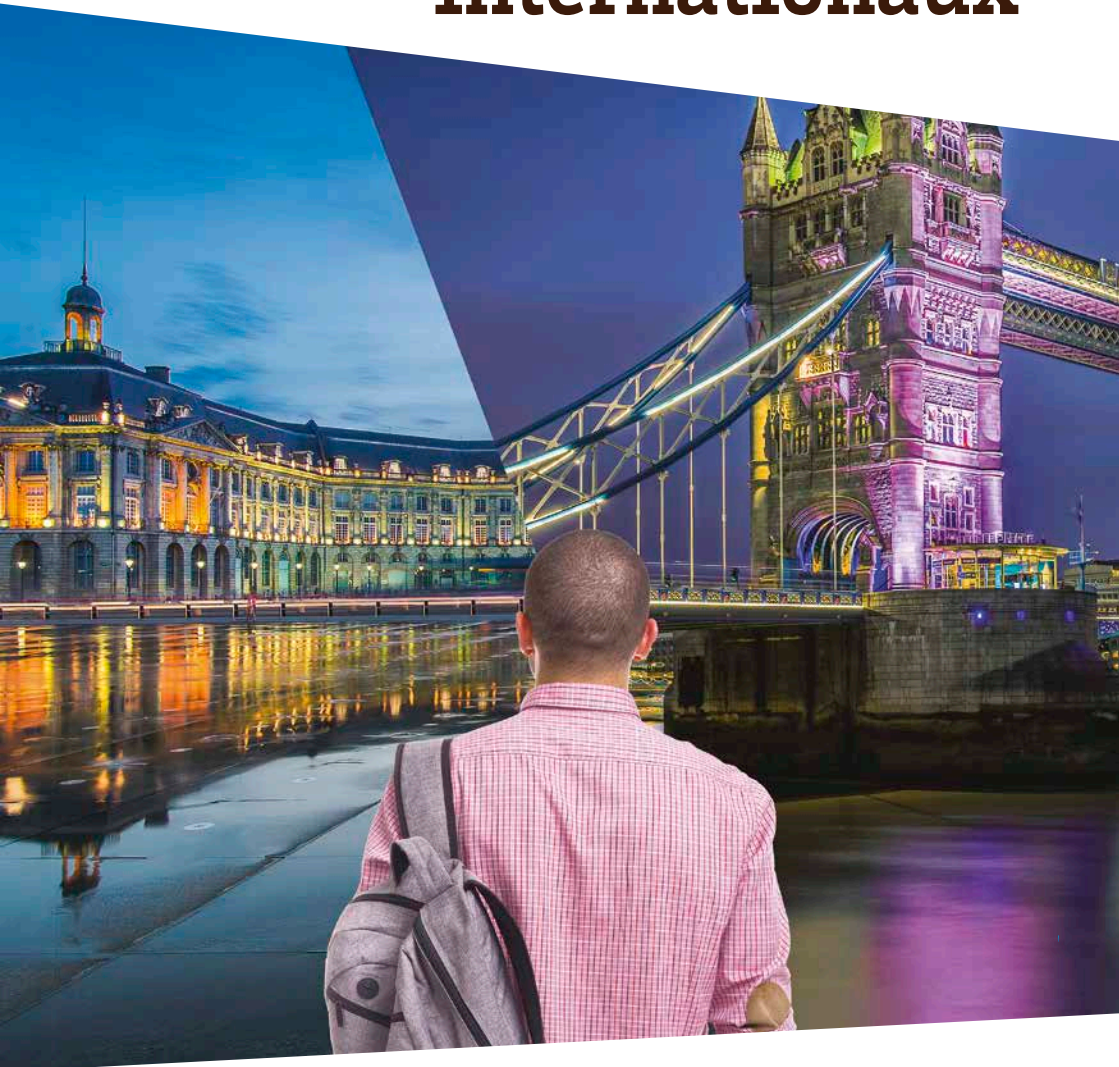


Programmes d'études internationaux



université
de BORDEAUX

L'université de Bordeaux propose plus d'une soixantaine de programmes internationaux de formation, à tous les niveaux : Licence, Master et Doctorat. Ces parcours sont construits avec des universités du monde entier, en s'appuyant sur la complémentarité et l'excellence de chacun des partenaires.

Quel que soit votre profil - vous souhaitez démarrer vos études à l'université de Bordeaux ou vous êtes déjà en formation chez nous - vous avez la possibilité d'internationaliser votre parcours de différentes façons.

Qui suis-je ?

- › **Je suis lycéen** : je souhaite démarrer une formation internationale
- › **Je suis en Licence 1** : je souhaite me réorienter
- › **Je suis en Licence 3** : je souhaite poursuivre mes études

Quelles sont mes options internationales ?

- › Formations internationales
- › Mobilité d'études (possible après avoir effectué une première année d'études)
- › Mobilité de stage (possible tout au long du cursus)
- › Césure à l'étranger (niveaux post-bac, licence-master et doctorat)
- › Assistantat de langue (après une licence)

Pour découvrir nos formations internationales dès le niveau licence, consultez :

u-bordeaux.fr/International/Formations-internationales





Formations internationales

Qu'est-ce que c'est ?

- › Des cours dispensés dans une langue étrangère (anglais, espagnol, allemand) et/ou,
- › Une ou plusieurs périodes de mobilité obligatoire et/ou,
- › Un double diplôme (ou un diplôme joint) à la fin du cursus (diplômes de l'université de Bordeaux et d'un ou plusieurs partenaires).

Vous devrez vous adresser au responsable de la formation envisagée pour connaître les modalités et calendrier de candidature.

« Ce master international, 100 % en anglais, a été créé pile pour ma rentrée en M1. Et en deux ans, je n'ai pas eu le temps de m'embêter ! Cinq mois à Madrid, puis cinq mois à Budapest et un dernier semestre à Bordeaux. Pour la recherche de mon stage, la mobilité a eu un impact très positif sur les recruteurs. Dans ce métier, la maîtrise de l'anglais technique est indispensable et quand on dit qu'on a fait 3 semestres en anglais, c'est dans la poche ! »

Charlotte, étudiante IPCV
(Image processing and computer vision)

Pour plus d'informations, consultez la rubrique des Formations Internationales sur :

[\[i\] u-bordeaux.fr/International/Formations-internationales](http://u-bordeaux.fr/International/Formations-internationales)

Pourquoi partir ?

L'université de Bordeaux vous permet d'effectuer une ou plusieurs parties de votre cursus académique à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange, d'une formation internationale, d'un stage ou d'une période de césure à l'étranger.

Alors, pourquoi ne pas en profiter ?

Partez à l'étranger dans le cadre de votre cursus universitaire et découvrez de nouvelles cultures, de nouveaux paysages et faites des rencontres fabuleuses. Vous pourrez également améliorer votre niveau de langue et apprendre d'autres façons de travailler, sans compter les avantages incontestables qu'une expérience de mobilité vous apportera dans votre vie professionnelle !

« Grâce à l'université de Bordeaux, j'ai déjà réalisé quatre expériences de mobilité internationale. Mon objectif est de travailler à l'étranger, et j'espère, un jour, pour le ministère des Affaires étrangères sur le thème de l'éducation à l'étranger. C'est la raison principale de mon statut de « globe-trotter » ! Ces expériences de mobilité internationale sont idéales pour découvrir différentes cultures et différents points de vue en matière d'éducation et de projets pédagogiques. »

Félix Tran, étudiant Master INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, université de Bordeaux)



Calendrier

pour un départ en **septembre**



pour un départ en **janvier/février**



Mobilité d'études



Les différentes possibilités de départ proposées par l'université

L'université de Bordeaux vous offre la possibilité d'effectuer un semestre ou une année dans une université partenaire en assurant la reconnaissance de vos crédits à votre retour. Vous pouvez consulter toutes les destinations disponibles sur la carte interactive en ligne.

Le programme Erasmus+

Pour qui ?

Les étudiants de l'université de Bordeaux ayant accompli une première année d'études universitaires.

Pour aller où ?

Dans des établissements participants au programme avec lesquels l'université a conclu un accord bilatéral Erasmus+.

Pour combien de temps ?

1 semestre ou 1 année.

Pensez à vérifier que la destination vers laquelle vous souhaitez partir est ouverte à votre discipline et votre niveau.

Le programme Californie

Pour qui ?

Les étudiants de l'université de Bordeaux ayant accompli une première année d'études universitaires, hors étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, odontologie).

Pour aller où ?

Dans l'un des neuf campus de l'Université de Californie (Berkeley, Davis, Irvine, Los Angeles, Riverside, San Diego, San Francisco, Santa Barbara et Santa Cruz).

Pour combien de temps ?

1 semestre ou 1 année.





Le programme BCI (Bureau de la coopération interuniversitaire)

Pour qui ?

Les étudiants de l'université de Bordeaux ayant accompli une première année d'études universitaires, hors étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, odontologie).

Pour aller où ?

Dans une université partenaire du programme BCI au Québec.

Pour combien de temps ?

1 semestre ou 1 année.

Les ententes bilatérales

Pour qui ?

Les étudiants de l'université de Bordeaux ayant accompli une première année d'études universitaires, hors étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, odontologie).

Pour aller où ?

Dans un établissement étranger avec lequel l'université de Bordeaux a signé une convention d'échange étudiante.

Pour combien de temps ?

1 semestre ou 1 année.



Mobilité de stage

Départ possible tout au long de l'année, en fonction de l'organisation de votre parcours.

Votre formation comprend un stage obligatoire ? Pourquoi ne pas le faire à l'étranger ?

Consultez votre ENT pour connaître les démarches. Les Bureaux mobilité de la Direction des relations internationales de votre Campus vous apporteront l'appui nécessaire à l'organisation de votre séjour (informations pratiques) et vous donneront les informations concernant les possibilités de financement.

« J'ai effectué un stage de 4 mois dans un laboratoire de chimie/biochimie à l'université de Concordia à Montréal. Ce pays m'attire énormément, il y a la facilité de la langue et la découverte des grands espaces et d'une autre culture. Cela a été une excellente expérience, j'ai pu travailler sur un sujet qui m'a beaucoup intéressée et je me suis fait de bons amis là-bas. D'ailleurs, je vais poursuivre mon expérience au Canada avec une thèse de recherche sur le même sujet. Je suis en train de monter mon dossier pour suivre un PhD programme à l'université de Concordia. »

Lise, stage de M2 Analytical chemistry for drugs and natural products.



L'université de Bordeaux permet à ses étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger, quelle que soit la discipline étudiée.

Dans le cadre de ses partenariats, l'université de Bordeaux propose aussi des stages de recherche et des stages d'été en médecine. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet :

Stage de recherche : MITACS

[\[i\] u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante/Stages-a-l-etranger2/Stage-de-recherche](http://u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante/Stages-a-l-etranger2/Stage-de-recherche)

Stage d'été en médecine

[\[i\] u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante/Stages-a-l-etranger2/Stages-d-ete-en-medecine](http://u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante/Stages-a-l-etranger2/Stages-d-ete-en-medecine)

Dispositif de bourses EU4EU

Le consortium EU4EU France est accrédité par l'Agence Erasmus+ pour attribuer des bourses de mobilité pour des stages à l'étranger dans le domaine des fonds et projets européens. Le dispositif met à disposition des candidats un accès à une base d'organismes d'accueil, des bourses Erasmus+ pour leur stage dans un pays membre du programme et des supports de formation sur les financements/projets de l'UE.

[\[i\] international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/stage-a-letranger/eu4eu-france/](http://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/stage-a-letranger/eu4eu-france/)

Retrouvez de nombreuses offres de stage sur la plateforme européenne Erasmus Intern

[\[i\] erasmusintern.org/](http://erasmusintern.org/)



Anticipez !

Il est possible de réaliser un stage à l'étranger tout au long de l'année, en fonction de l'organisation de votre parcours (Licence/Master - stage obligatoire/non-obligatoire).

Cependant, n'oubliez pas que réaliser un stage à l'étranger implique d'anticiper très largement toutes les démarches nécessaires. Pensez donc à engager ces démarches dès le début de votre année académique afin de ne pas être pris de court à la date butoir.



Césure à l'étranger

Envie d'une coupure dans votre cursus académique ?

Les **Espaces orientations carrières** sont à votre disposition pour vous aider à élaborer votre projet et pour vous accompagner dans la constitution du dossier pédagogique.

Les **Bureaux mobilité** de la Direction des relations internationales de votre campus vous apporteront l'appui nécessaire à l'organisation de votre séjour (informations pratiques).

Les **différentes césures possibles** au sein de l'université de Bordeaux :

- 1/ Césure post-bac
- 2/ Césure licence-master
- 3/ Césure doctorat

Calendrier pour le dépôt des dossiers de candidature :

- › mai pour un départ au 1er semestre
- › octobre pour un départ au 2nd semestre.

« Étudiante en master, j'ai décidé de faire une césure sous la forme d'un volontariat international et je suis partie en Norvège dans un organisme international proposant des programmes éducatifs interculturels. Cette année m'a permis de développer de multiples compétences à la fois professionnelles et personnelles. Je suis partie à l'issue de mon M1 Marketing stratégique et communication et j'ai donc intégré le M2 Communication media à mon retour. C'est un dispositif que je recommande à tous les étudiants ! »

Stéphanie, 1 an en Norvège

Attention !

Aucun financement n'est proposé par l'université pour les projets de césure.

u-bordeaux.fr/Formation/Periode-de-cesure

Assistanat

Envie d'enseigner le français à l'étranger ?

Le centre **France Éducation International** organise le recrutement d'assistants de français à l'étranger, qui permet aux étudiants de bénéficier d'une première expérience professionnelle rémunérée à l'étranger. L'objectif général de ce programme est de permettre aux assistants de

se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture. Cette expérience peut être validée au moyen de crédits européens (ECTS) dans un cursus universitaire.

france-education-international.fr/assistants-francais-a-letranger-old



Quelques informations pratiques

Financements

Tout étudiant effectuant une mobilité (formation ou stage) dans le cadre de son cursus académique peut faire une demande d'aide à la mobilité.

Les étudiants doivent postuler via la plateforme **Aquimob**. Consultez le site internet pour les détails des aides disponibles.

 u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante

Formalités

Carte d'identité, passeport, visa

- ▶ Pour les pays de l'Union Européenne (UE) une carte d'identité ou un passeport suffit
- ▶ Pour les pays situés en zone Europe hors UE, un visa étudiant est souvent nécessaire pour une durée de séjour supérieure à 6 mois
- ▶ Dans les autres pays, les réglementations et procédures varient, renseignez-vous auprès des ambassades et consulats des pays concernés en France. Les étudiants d'origine étrangère doivent s'assurer d'avoir un visa valable dans le pays d'accueil.

Assurances

Responsabilité civile : vérifiez auprès de votre compagnie d'assurances les conditions exactes de votre couverture à l'étranger.

Assurance rapatriement : vérifiez avant de partir que vous possédez une assurance rapatriement.

Sécurité : inscrivez-vous sur *Je pars à l'étranger*

 diplomatie.gouv.fr/fr/je-pars-a-l-etranger/

Consultez la rubrique « Pratique ! » sur le site internet de l'université

 u-bordeaux.fr/International/Partir-a-l-etranger/Mobilite-etudiante/Pratique2

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



PASSEPORT
MOBILITÉ

Tips

Demandez votre passeport mobilité à la Direction des relations internationales pour retrouver l'ensemble des informations pratiques.

Vos contacts

Collège Droit, science politique, économie, gestion, IUT de Bordeaux (sites Bastide, Agen et Périgueux), INSPE

Bureau mobilité - Campus de Pessac
outgoing-pessac@u-bordeaux.fr
T. 05 56 84 29 39 / 05 56 84 29 84

Collège Sciences de la santé, Collège Sciences de l'Homme

Bureau mobilité - Campus de Carreire/ Victoire
outgoing-carreire@u-bordeaux.fr
T. 05 57 57 46 77 / 05 57 57 13 01

Collège Sciences et technologies IUT de Bordeaux (sites Gradignan, Agen et Périgueux), ISVV

Bureau mobilité - Campus de Talence
outgoing-talence@u-bordeaux.fr
T. 05 40 00 69 50

En savoir +

u-bordeaux.fr/mobilite-internationale



@univbordeaux



univbordeaux



universitedebordeaux



universite-de-bordeaux